

Plan de services en français

2016–2017

Ministère de l'Éducation et du
Développement de la petite enfance
de la Nouvelle-Écosse



Message de la sous-ministre

J'ai le plaisir de présenter le Plan de services en français 2016-2017 pour le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE). Le plan annuel est une exigence découlant de la *Loi sur les services en français* (2004) et de son [règlement d'application](#).

La Direction des programmes et des services de langue française (DPSLF) du Ministère est chargée de la coordination de tous les services en français langue maternelle et en français langue seconde, de même que des traductions dont le Ministère a besoin et qui sont exigées par la loi et son règlement. Comme pour le plan des autres ministères, notre plan s'oriente sur les objectifs stratégiques du Plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français 2013-2018. En outre, notre plan s'aligne sur le Plan d'action en matière d'éducation de la ministre et sur le plan opérationnel de la Direction des programmes et des services de langue française.

Sandra McKenzie, sous-ministre
Éducation et Développement de la petite enfance

Introduction

La structure du présent Plan de services en français est déterminée par les articles 5, 6 et 7 du [Règlement concernant les services en français](#). La manière de faire rapport sur les buts et les activités relève, quant à elle, du [Plan stratégique de la Nouvelle-Écosse](#) pour les services en français 2013-2018.

Le Plan stratégique compte trois objectifs spécifiques :

1^{er} objectif – *Le leadership et l’orientation politique* – Se faire le champion de l’élaboration de politiques, de la planification et des cadres administratifs pour la mise en œuvre de la [Loi sur les services en français](#) et de son règlement.

2^e objectif – *La disponibilité et l’accessibilité des services en français* – Augmenter la portée des services en français et la sensibilisation à ces services par l’offre active, la communication, les ressources électroniques et imprimées, et la capacité accrue des fonctionnaires d’offrir des services en français.

3^e objectif – *L’engagement et l’approche communautaires* – Encourager la participation de la communauté acadienne et francophone à l’élaboration des politiques du gouvernement en vue d’améliorer la prestation des services en français.

Enfin, même si toutes les institutions publiques désignées doivent préparer un plan individuel de services en français basé sur les exigences ci-dessus, on s’attend à ce que les plans soient à l’image de l’optique et des initiatives de chaque ministère. C’est la deuxième année que le Plan de services en français du Ministère s’aligne sur le [Plan d’action en matière d’éducation de la Nouvelle-Écosse](#).

Au ministère de l’Éducation et du Développement de la petite enfance, la responsabilité de créer chaque année un Plan de services en français incombe à la Direction des programmes et des services de langue française (DPSLF). Cette nouvelle direction a vu le jour en 2015 lors de la fusion de la Division du français langue seconde (qui faisait auparavant partie de la Direction des écoles publiques) et de l’ancienne Direction des services acadiens et de langue française.

Le Ministère a un coordonnateur des services en français (CSF) qui est à la DPSLF. En plus de créer le plan, le CSF coordonne toutes les demandes de traduction du Ministère, fournit les sommaires nécessaires au rapport annuel des Affaires acadiennes sur les services en français, et aide d’autres directions et divisions dans leurs rapports avec les intervenants de langue française.

Une politique interne, élaborée par le CSF en 2009 et révisée en 2011, est le document principal qui guide le Ministère en ce qui a trait aux communications et aux publications en français.

Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs de 2015-2016

Cette année, l'accent a surtout été mis sur le soutien à apporter aux initiatives et aux changements présentés dans le [*Plan d'action en matière d'éducation de la Nouvelle-Écosse*](#). La traduction fidèle et en temps opportun de toutes les publications se poursuit, mais le besoin de coordonner attentivement cette fonction est redevenu particulièrement important avec la fusion de la Division des services en français langue maternelle et de la Division du français langue seconde en une seule direction, et avec la préparation de programmes d'enseignement remaniés pour certains niveaux.

Une grande partie du travail du CSF consiste à gérer l'ensemble des demandes de traduction et à tenir compte des traductions réalisées au cours des années. L'exercice qui se termine a présenté des défis, notamment la perte d'un traducteur interne, le transfert à Communications Nouvelle-Écosse (CNE) de la responsabilité de l'attribution des contrats aux traducteurs pigistes, et le besoin de renseigner les employés des autres directions sur les nouvelles modalités entourant la traduction.

Le plan d'action a fait une place considérable aux initiatives en français langue seconde, y compris l'adoption de plus de méthodes d'enseignement qui font appel au dialogue dans les programmes de base en français, et l'augmentation du nombre de programmes de base en français intensifs à la 6^e année. Ces mesures, ajoutées à celles qui existent déjà, telles que le soutien de la direction à l'endroit de GénieArts, le programme Odyssée et ses moniteurs de langue et Le français pour l'avenir, coïncident avec le deuxième et le troisième piliers du plan d'action, soit un programme d'études novateur et des milieux scolaires favorisant l'intégration. Le CSF a joué un rôle dans la gestion d'un plus grand nombre de traductions et dans le maintien de la continuité avec ce qui a été réalisé par le passé, surtout en ce qui a trait à la terminologie.

Les cours de français à l'intention des fonctionnaires provinciaux – administrés par les Affaires acadiennes et dispensés par l'Université Sainte-Anne – figurent dans l'une des activités clés du plan des opérations de la direction « afin d'encourager les élèves, les parents, les enseignants et les employés du Ministère à participer à diverses activités d'apprentissage de nature culturelle et en français. » Dans ce contexte, le CSF diffuse de l'information sur les cours offerts, offre des conseils liés à l'inscription et aux tests, et aiguille les employés vers des sites utiles pour l'amélioration de la prononciation. Cette année, le CSF a aussi organisé une rencontre informelle de conversation en français à l'heure du déjeuner.

Le plan des opérations de la direction contient une autre activité clé qui consiste à « évaluer l'efficacité et l'efficience de la prestation de divers projets et initiatives en français langue seconde. » Même si cette activité concerne le système scolaire, elle trouve un écho dans la participation du CSF au sous-comité sur les cours de français du Comité de coordination des

services en français. Le sous-comité s'occupe de la prestation des cours de français aux fonctionnaires provinciaux. Le sous-comité discute à l'heure actuelle de moyens d'améliorer le processus d'inscription, d'élargir le nombre d'endroits où les cours de français sont offerts, et de préciser les politiques qui permettent de déterminer qui pourraient et qui devraient suivre ces cours. Les résultats de ces discussions seront disponibles en 2016-2017.

Le premier pilier du plan d'action de la ministre repose sur des partenariats efficaces avec des organismes communautaires, des entreprises et d'autres ministères gouvernementaux. La création d'un poste rattaché aux partenariats pour les programmes de français au sein de la Direction des programmes et des services de langue française est venu appuyer cette initiative.

Une autre activité clé du plan des opérations de la direction consistait à préparer une initiative promotionnelle pour souligner l'importance et la pertinence d'apprendre une langue seconde. Cette démarche cadrerait également avec le deuxième objectif du Plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français de 2013-2018, c'est-à-dire d'augmenter la portée des services en français et la sensibilisation à ces services. Par exemple, les Partenariats pour les programmes de français ont organisé divers projets avec les conseils scolaires, destinés aux élèves de 9^e année inscrits au programme de français intensif, pour les encourager à continuer d'apprendre le français au secondaire. Au nombre des activités, notons des concerts et des ateliers donnés par l'artiste hip-hop acadien Arthur Comeau au Breton Education Centre en janvier 2016 et au Northeast Kings Education Centre (NKEC) en février 2016 (<http://www.kingscountynews.ca/Living/2016-02-18/article-4440119/NKEC-students-to-experience-Acadian-culture-through-workshops%2C-concert/1>).

L'année a été témoin d'une plus grande utilisation des médias sociaux d'une manière qui appuie également le deuxième objectif du Plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français 2013-2018. Dans ce contexte, le mot-clic #flslanguevivante a été créé et plusieurs écoles l'ont utilisé dans leur gazouillis au sujet d'activités destinées à promouvoir le français et la culture acadienne, telle l'activité au NKEC. De même, des gazouillis en français ont annoncé la Semaine de l'éducation acadienne et francophone (mars 2016), Une heure de code (décembre 2015), la journée de l'éducation au Big Data Congress (octobre 2015) et l'ouverture d'un centre de la petite enfance à l'École Beau-Port (septembre 2015). Beaucoup d'entre eux ont aussi utilisé le mot-clic #meilleureannée.



Karen Casey, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, annonce l'ouverture de quatre nouveaux centres de la petite enfance, dont un à l'École Beau-Port. Le 15 septembre 2015.

Bien que la traduction des messages du Ministère ne soit pas un nouveau service, l'expansion de notre présence en français dans les médias sociaux est un développement encourageant. Ce sont là également des exemples de la manière dont les services en français sont liés au troisième pilier du Plan d'action de la Ministre, c'est-à-dire des milieux scolaires favorisant l'intégration. Dans ce contexte, le rôle du CSF était d'assurer la liaison avec Communications Nouvelle-Écosse et de rédiger des gazouillis en français, élargissant ainsi la portée du message du Ministère.

Plusieurs consultations ont fait appel à la participation d'intervenants francophones en 2015-2016. Une des mesures clés contenues dans le Plan d'action en matière d'éducation de la Nouvelle-Écosse est la création d'un Cadre de normes d'enseignement. Pour que l'élaboration des normes d'enseignement bénéficie de l'apport de gens de partout dans la province, le

Ministère a organisé en février des consultations régionales dans tous les conseils scolaires, y compris au CSAP. La séance de consultation au CSAP a été animée en français. Les invitations envoyées par courriel, la présentation PowerPoint, l'ordre du jour et la FAQ ont été traduits en français.

Au printemps 2015, le Ministère a sollicité les réactions des parents et des familles au sujet des points forts et des défis à relever en ce qui concerne les garderies. Il a mis un sondage en ligne et il a organisé des groupes de discussion pour les éducateurs de la petite enfance, les fournisseurs de soins, les directeurs et les exploitants d'établissements dans la province. La directrice administrative du Développement de la petite enfance a rencontré le CSAP dans le cadre de la consultation. La rencontre s'est déroulée en français et le CSF y a assisté pour prendre des notes et préparer un rapport.

Par le truchement du comité sur la diversité du Ministère, le CSF a fourni en temps opportun des renseignements sur les activités organisées dans la province à l'occasion de la Fête nationale des Acadiens, le 15 août.

Au cours de l'exercice visé, la Direction du développement de la petite enfance a offert en français un certain nombre de services et de documents.

Le Manuel des titulaires de permis de milieux de garde réglementés, version française d'un document préparé d'abord en anglais, offre aux garderies et aux agences de service de garde en milieu familial dans les localités francophones des renseignements à jour sur les règlements applicables aux garderies et sur les pratiques exemplaires dans le milieu. L'outil d'apprentissage en ligne qu'est le programme d'orientation à l'intention du personnel des services agréés de garde d'enfants permet au secteur francophone de la petite enfance d'avoir un meilleur accès à l'orientation nécessaire. La direction continue d'offrir des séances de formation en français aux employés non formés qui travaillent dans le domaine des garderies. L'année dernière, plusieurs participants ont assisté à la seule séance qui a été donnée.

La mise en œuvre des recommandations de l'examen des programmes d'intervention précoce est une autre activité importante de la Direction du développement de la petite enfance (DDPE). Depuis quelques années, la DDPE offre des services d'intervention précoce aux familles de la région d'Argyle.

En novembre 2015, la DDPE a commandité une célébration de la Journée nationale de l'enfant au Ministère. Pour souligner le caractère national et international de l'activité, la lettre d'invitation de la ministre à l'intention de tous les employés a été préparée en anglais et en français, et la liste des ressources sur les droits des enfants a été affichée dans les deux langues dans le portail des employés.

En mars 2016, le CSF a rédigé un message en français pour encourager les employés du Ministère à participer au recensement *Soyez du nombre*, contribuant ainsi aux efforts de promotion du comité sur la diversité.

Objectifs visant à améliorer les services en français en 2016-2017 et mesures prévues pour atteindre ces objectifs

Nous avons entrepris, pour le compte de la direction, le travail de création d'un nouveau site Web où seront intégrées la Division des services en français langue maternelle et celle du français langue seconde. Il s'agira d'un site dynamique qui comportera un flux Twitter. Le nouveau site Web est destiné à informer et à soutenir nos partenaires en éducation (élèves, parents, enseignants, administrateurs, etc.). Bien que le site fera une distinction entre français langue maternelle et français langue seconde, il y aura des programmes ou des services pour lesquels une telle distinction ne s'appliquera plus. Le site est le reflet d'un travail de collaboration au service de l'apprentissage chez les Acadiens, les francophones et les francophiles.

Ces dernières années, le CSF devait veiller à ce que le Plan annuel de services en français soit affiché dans le site Web du Ministère, et il a utilisé le système de gestion du changement pour mettre à jour ou corriger certains points dans le site de l'ancienne Direction des services acadiens et de langue française. Avec l'intégration des divisions français langue maternelle et français langue seconde dans un site unique, certaines de ces responsabilités seront maintenues. De plus, dans le cadre du site, le CSF participera à la rédaction de messages pour les médias sociaux, en collaboration avec CNE.

Il faut une équipe complète pour les programmes et les services en français afin de mettre en œuvre les politiques et les procédures, de créer des possibilités d'expériences culturelles et linguistiques en FLS, et de donner suite aux initiatives découlant du plan d'action. Ces postes sont affichés dans les deux langues officielles et seront pourvus dans les meilleurs délais.

Sera pourvu en premier le poste d'une personne qui devra animer les programmes nationaux financés par le ministère du Patrimoine canadien et le Conseil des ministres de l'Éducation, et qui devra recruter le personnel nécessaire à ces programmes. Les programmes en question sont Explore, Odyssée et Destination Clic. Le CSF a toujours consacré une partie de son temps à soutenir le travail de l'animateur des programmes nationaux, surtout en ce qui a trait aux entrevues et à la formation, et cela se poursuivra en 2016-2017.

Par ailleurs, le CSF travaillera avec d'autres nouveaux employés, tel un réviseur de textes, pour faciliter leur intégration dans la direction et pour les soutenir dans l'atteinte de leurs objectifs, comme le précise le plan des opérations de la direction. Cette participation appuiera davantage le travail de traduction.

Maintenant que les services de traduction apportent leur appui au travail de la Division des services en français langue maternelle et de la Division du français langue seconde, il est de plus en plus nécessaire d'uniformiser la terminologie des deux systèmes. Le CSF devra travailler avec le traducteur et les conseillers de la direction et du CSAP pour aider à préparer une terminologie uniforme qui pourra servir au programme de français intensif, à celui de l'immersion française et à celui de français langue maternelle.

La révision des programmes d'enseignement se poursuivra. Les documents nécessaires seront traduits à mesure qu'ils seront préparés. Le Ministère déterminera les ressources appropriées en français concernant l'éducation sur les traités de même que les cultures mi'kmaw, afro-néo-écossaise et gaélique; au besoin, il en achètera ou en fera traduire. En plus de coordonner les demandes de traduction, le CSF contribuera à la liaison avec les personnes détenant la propriété intellectuelle des œuvres et avec la division des Publications du Ministère pour les questions de contrôle de la qualité et de droits d'auteur.

Le CSF continuera de siéger au sous-comité sur la formation en français, comité qui poursuivra la discussion sur des recommandations dans ce domaine. Le CFP continue d'être un membre actif du Comité de coordination des services en français.

Réponses aux demandes en français (orales et écrites)

Le Ministère a établi une politique sur la communication orale et écrite en français. La [Politique en matière des services en français](#), qui a vu le jour en 2009, a été révisée et précisée en 2011. La politique stipule qu'il faut répondre en français à toute correspondance (sur papier ou électronique) reçue en français. Les demandes orales de communiquer en français sont, dans la mesure du possible, traitées par un employé bilingue.

Tout document d'information à l'intention du public doit être traduit s'il répond à l'un des critères suivants : 1) le document d'information est particulièrement pertinent pour la communauté acadienne et francophone; 2) le document d'information porte sur la prestation de services en français par le Ministère; 3) le défaut de fournir le service en français risque de compromettre la santé ou la sécurité du public. En cas de doute, l'approche privilégiée est celle de la traduction du document.

Afin de déterminer l'ordre dans lequel les documents seront traduits, la priorité est accordée aux documents qui répondent aux critères susmentionnés. Dans de tels cas, la version anglaise et la version française du document sont publiées simultanément.

C'est le coordonnateur des services en français du Ministère qui s'occupe de faire traduire la correspondance.

Tous les documents créés en anglais et qui serviront au Conseil scolaire acadien provincial (CSAP), soit en classe soit à des fins administratives, sont également fournis en français. Le même principe s'applique aux documents publics tels que les déclarations officielles émanant du bureau de la ministre, de même qu'aux lettres courantes que les bureaux de la ministre et de la sous-ministre adressent aux surintendants et aux présidents des conseils scolaires.

Inventaire des services en français

La Direction des programmes et des services de langue française (DPSLF) a toujours eu la responsabilité de veiller à l'opportunité et à la qualité des traductions de toutes les publications du Ministère – qu'elles soient liées aux programmes ou aux activités du Ministère –, qui sont pertinentes à la communauté acadienne et francophone ou qui servent dans les programmes d'immersion française.

Comme nous l'avons noté dans l'introduction, le Ministère a un coordonnateur des services en français à plein temps qui travaille à la Direction des programmes et des services de langue française. Le CSF coordonne toutes les demandes de traduction du Ministère, y compris de la correspondance pertinente, et il aide les autres directions et divisions dans leurs rapports avec les intervenants francophones.

Communications Nouvelle-Écosse prépare les communiqués de presse sur les activités ou les initiatives du Ministère, et la décision concernant leur diffusion en français suit les lignes directrices de CNE et les dispositions du règlement sur les services en français. Toute exception doit être approuvée par la sous-ministre, en consultation avec la directrice administrative de la DPSLF.

Normalement, la plupart des traductions du Ministère sont effectuées par un traducteur interne, et les autres demandes sont envoyées à l'équipe de traduction à Communications Nouvelle-Écosse. Selon les nouvelles modalités d'approvisionnement, le Ministère doit maintenant passer par CNE pour faire faire des traductions à la pige. C'est grâce à une consultation accrue et à des préavis au sein du Ministère que nous avons pu relever le défi de maintenir un service qui assure des traductions de grande qualité et dans les délais impartis tout en respectant les nouvelles modalités du processus d'approvisionnement.

Le sondage *Comment ça va au travail* effectué en 2015 comportait des questions sur la capacité de travailler en français. Parmi les personnes qui ont répondu au sondage au Ministère, 44 p. 100 ont dit avoir une capacité de base en communication orale, 14 p. 100 ont fait état d'une capacité intermédiaire et 14 p. 100 encore ont dit avoir une capacité avancée. Au chapitre de la lecture, 42 p. 100 des employés ont fait état d'un niveau de base, 19 p. 100 d'un niveau intermédiaire et 14 p. 100 d'un niveau avancé. Quarante-deux pour cent des employés qui ont répondu au sondage avaient une capacité de base en rédaction en français, tandis que 8 p. 100 et 13 p. 100 respectivement avaient une capacité intermédiaire ou avancée. Au cours des 12

derniers mois, 35 p. 100 des employés qui ont répondu à la question ont dit qu'on leur avait demandé d'assurer des services en français (deuxième nombre en importance parmi tous les ministères).

Lorsqu'il y a de nouveaux postes à combler à la DPSLF, ils sont annoncés en anglais et en français sur CareerBeacon et une annonce en français est publiée dans *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*.

Priorités de la communauté acadienne et francophone

La Nouvelle-Écosse est fière d'avoir un conseil scolaire provincial qui se consacre à l'éducation et à la culture de ses élèves dont la langue maternelle est le français. Le Conseil scolaire acadien provincial vise à offrir une éducation de qualité aux élèves tout en les aidant à acquérir un sentiment de fierté et d'engagement envers la langue française, leur culture et leur communauté. La capacité des élèves de communiquer couramment dans les deux langues officielles améliore aussi leur employabilité et contribue à la diversité culturelle de la province.

Nous encourageons la communauté acadienne et francophone à nous faire parvenir ses commentaires et ses suggestions sur nos services et à nous indiquer dans quel domaine ou programme nous pourrions commencer à offrir des services en français. Des consultants et des hauts dirigeants du CSAP ont des rapports réguliers avec la directrice administrative et les employés de la DPSLF sur des sujets allant de la terminologie spécifique à l'éducation au soutien à l'intégration des enfants réfugiés, en passant par TIENET et les métiers spécialisés.

Comme par le passé, le CSF a assisté à l'AGA de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, une autre occasion d'entretenir de bons rapports professionnels avec la communauté acadienne et francophone. Le CSF a aussi fait en sorte que Juliana Barnard du CSAP prenne la parole devant le Comité de coordination des services en français pour aborder le sujet de la Semaine de l'éducation acadienne et francophone 2016 (mars 2016). Dans le cadre de sa présentation aux coordonnateurs, Juliana les a remerciés pour les efforts qu'ils déploient en vue d'élargir la prestation des services en français dans la collectivité. « Les élèves peuvent voir que le français sort des cadres de la salle de classe », avait-elle dit.

En 2015-2016, le CSF a continué de contribuer aux rencontres de la Table de concertation mise sur pied par la Municipalité régionale d'Halifax. On a voulu que le gouvernement provincial continue d'être représenté à la table et c'est pourquoi le CSF a poursuivi sa participation. Sa participation cadre aussi avec les Objectifs 2 et 3 du Plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français 2013-2018. L'Objectif 2 parle de collaboration avec les municipalités pour élaborer, assurer, augmenter le nombre ou promouvoir des services offerts en français, et l'Objectif 3 parle de mobilisation de la communauté par le truchement de la création de rapports et de la consultation

Contribution à la préservation et à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Les inscriptions dans les écoles du CSAP sont passées de 5 109 pour l'année scolaire 2013-2014 à 5 280 pour l'année scolaire 2014-2015, soit une augmentation de 3,3 p. 100.

La vigilance en ce qui a trait aux documents d'information produits par d'autres divisions ou d'autres ministères et destinés aux élèves, enseignants et employés administratifs acadiens et francophones continue de bien servir notre principal auditoire en garantissant l'uniformité et l'équité dans les ressources éducatives dans les deux langues – des guides de l'utilisateur de PowerSchool aux bulletins sur les changements au système SAP préparés par les Affaires internes.

Un certain pourcentage du travail du coordonnateur des services en français est consacré au soutien à des programmes fédéraux-provinciaux comme Explore, Odyssée et Destination Clic. Comme il l'a fait par le passé, le coordonnateur a aidé lors des entrevues et d'autres activités liées à la sélection et à la formation des moniteurs. Ces programmes offrent de nombreux avantages à la communauté acadienne et francophone, y compris du soutien à l'Université Sainte-Anne (étudiants au programme d'immersion française), du soutien au CSAP (placement des moniteurs de langue, dont plusieurs d'entre eux sont des jeunes Acadiens, dans les classes), et du soutien aux jeunes dans la communauté en général (par le programme Destination Clic, qui permet aux jeunes francophones de vivre plus intensément leur langue et leur culture par un placement dans d'autres collectivités francophones).

La Direction de la petite enfance a contribué à la préservation et à l'essor de la communauté acadienne et francophone pendant des années, à l'origine dans le cadre du ministère des Services communautaires. Elle l'a fait en fournissant d'importantes informations, des formulaires et des protocoles en français aux garderies et agences acadiennes et francophones. Ces ressources aident les garderies et les agences à rester informées des changements apportés au règlement qui les gère. L'information sur les nouvelles exigences relatives à la classification pour les personnes qui travaillent dans les garderies, de même que les formulaires pertinents et un guide sur le système de classification, sont maintenant intégrés en français au site Web du MEDPE.

Élaborer du matériel de formation et faire en sorte qu'il soit accessible en français étaient deux autres aspects du travail de cette Direction. Le programme d'orientation à l'intention du personnel des services agréés de garde d'enfants figure parmi les documents qui ont déjà été traduits. Le programme consiste en une série de modules informatifs et d'activités pour les employés des garderies qui travaillent directement avec les enfants et qui ne répondent pas aux exigences en matière de formation. La DPSLF travaille actuellement avec la Direction de la petite enfance pour veiller à ce que l'on réponde aux besoins de la communauté acadienne et

francophone à mesure que ce programme de formation devient un programme offert en ligne. La DPSLF s'est occupée de la traduction des premiers modules d'apprentissage en ligne.

Dans une province surtout anglophone comme la Nouvelle-Écosse, beaucoup de parents ayants droit qui choisissent d'inscrire leur enfant dans une école de langue française ont besoin de soutien en ce qui concerne leur propre utilisation du français. En outre, avec l'intégration du Développement de la petite enfance, notre Ministère a assumé une nouvelle responsabilité à l'égard des parents d'enfants d'âge préscolaire. *Je parle français avec mon enfant* vise à fournir une formation de base en français aux parents dont la langue maternelle n'est pas le français ou à ceux qui ont besoin de perfectionner leur français de manière à soutenir le progrès scolaire de leurs enfants une fois qu'ils commencent à fréquenter l'école. De cette manière, le projet appuie l'éducation – secteur d'intérêt du gouvernement provincial – et fait appel à la collaboration entre les ministères afin de permettre aux jeunes Néo-Écossais d'avoir le meilleur départ possible dans la vie.

Cette année, le programme a aidé 152 adultes (49 hommes et 103 femmes) dans les régions suivantes : West Chezzetcook, Clare, Dartmouth, Halifax, Pomquet, Truro, Argyle, Chéticamp, South Shore et Greenwood. Les régions comptant le plus grand nombre de participants étaient la Côte-Sud (30), Dartmouth (28) et Halifax (28).

La DPSLF, grâce à des fonds fournis par le Programme des langues officielles en enseignement, appuie la création de centres scolaires communautaires, en partenariat avec le ministère du Patrimoine canadien et le CSAP. De cette manière, le Ministère a, au cours des années, aidé les organismes communautaires acadiens et francophones à atteindre les objectifs fixés dans les précédents plans de développement de la communauté.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le présent plan :

Harold Rennie

Coordonnateur des services en français

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

2021, rue Brunswick, Halifax (N.-É.) B3J 2S9

902-424-7043

Harold.Rennie@novascotia.ca